



**Conseil de Quartier Sud-Est
Compte-rendu de séance
Samedi 19 juin 2021**

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance : **Martine Montagné**
- Présentation de la séance du jour :
 - État des lieux de la commission **Déplacement**
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - État des lieux de la commission **Sécurité**
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - État des lieux de la commission **Vie sociale et culturelle**
 - Échange avec les conseillers de quartier
 - État des lieux de la commission **Environnement et Aménagement**
 - Élection des co-présidents (présentation des candidats, vote, dépouillement)
 - Annonce des prochaines étapes à venir (rencontres durant l'été)

Mme Hélène MATOUK (chargée de mission démocratie locale et relations avec les habitants) annonce l'arrivée de 3 nouveaux conseillers remplaçant les 3 conseillers municipaux démissionnaires en application de la charte :

- M. Bakhri Ali
- M. Tarik Chefai
- M. Hortensio Blanco

Légende :

→ Municipalité : il s'agit des interventions des élus ou d'Hélène Matouk, chargée de mission démocratie locale et relations avec les habitants.

Proposition : il s'agit des idées de projet développées par les conseillers de quartier.

Les mots ou phrases placés entre guillemets sont des paroles directement rapportées des conseillers de quartier.

Présentation des membres du bureau :

Les membres du bureau se sont présentés à l'ensemble du conseil. M. Vincent Lebrun était absent et excusé.

Liste des membres du bureau :

- Mme Salima Bekthi
- M. Eric Codant
- Mme Maria Domingues



- Mme Evelyne Guédiri
- M. Philippe Labro
- M. Vincent Lebrun
- Mme Martine Montagné
- M. Mario Morais
- M. Nicolas Moulinot

- **Commission Déplacement (Rapportrice : Gaëlle Joussaume)**

Réflexion spontanée : (ce que concerne le déplacement, les problématiques engendrées)

- Signalétique dédiée aux cyclistes à faire
- Problème de circulation sur les trottoirs surtout pour les jeunes et les personnes âgées
- Contresens vélo dans les zones limitées à 30 km/h à signaler
- Rond points à matérialiser pour une meilleure sécurité

Discussion en séance :

La circulation de l'avenue Lespinasse est évoquée. Une lettre ouverte avait été envoyée à tous les candidats au moment des élections. Monsieur Bluteau compte intervenir mais pour le moment les riverains n'ont pas eu de retour. La rue est « très bruyante et dangereuse. »

Proposition : ralentir la vitesse sur cette avenue et mettre en place un stationnement figé sur la voie de gauche afin d'avoir une vue dégagée sur les carrefours.

→ Municipalité : Riad MAHMOUD évoque l'audit qui va être réalisé sur la circulation. Les conseils de quartier seront consultés et un retour des résultats de l'audit leur sera fait. Les conseillers ont demandé à ce que les documents nécessaires leurs soient transmis à l'avance

Concernant le début de la rue de Neuilly, les conseillers de quartier ont demandé un retour sur la proposition de limiter la rue à 30km/h.

La limitation de vitesse n'est pas respectée malgré l'installation d'un radar pédagogique. Un marquage au sol a été évoqué.

→ Municipalité : 3 courriers ont été envoyés au Conseil départemental sur le sujet, sans réponse à ce jour.

La question du stationnement des trottinettes électriques est posée. Les zones de stockage ne sont pas matérialisées. Les habitants n'ont pas été informés du fait qu'il se trouvait des zones de stockage près de chez eux. La circulation est difficile pour les malvoyants, les PMR et les poussettes autour de ces zones.

Proposition : il est demandé de signaler les espaces dédiés au stationnement, pour les trottinettes.

→ Municipalité : Il est expliqué par Jean-Christophe GERBAUD (Adjoint au Maire délégué aux mobilités) que des retours ont été faits par les habitants ; il y a eu plus d'utilisateurs que prévus mais des nuisances ont été constatées. L'Adjoint au Maire est actuellement en lien avec l'entreprise prestataire Bird. Le contrat d'expérimentation est prévu pour un an, potentiellement renouvelable, avec des modifications à prévoir.

- **Commission Sécurité (Rapporteur : Philippe Labro)**

Réflexion spontanée : (ce que concerne la sécurité, les problématiques engendrées)

- Nuisances sonores
- Délinquance
- Près des commerces de bouche, problème de stationnement, de propreté et de sécurité
- On ne voit pas assez la police municipale. Relation de confiance à créer.
- Problème de sécurité routière et de stationnement
- Créer des lieux où les jeunes pourraient se retrouver sans nuisances
- Pas assez de mobilier urbain (bancs, poubelles)
- Séances de prévention routière, de secourisme à organiser

Discussion en séance :

La rue de la Montagne Savart est « très passagère et il y a des accidents. »

Proposition : Est-il envisageable de mettre la rue en sens unique ?

La traversée des rues au sortir de la piscine est « dangereuse pour les enfants. » Il est considéré qu'il n'y a pas assez de passages piétons, les existants sont mal placés.

→ Municipalité : Riad MAHMOUD explique que ces problématiques de sécurité vont être étudiées (signalétique, passages piétons supplémentaires protégés).

La police municipale a déjà effectué des actions au niveau du parc de la Garenne et de l'avenue Outrebon. Le futur poste de police se trouvera sur la rue Hureau, derrière le conservatoire. La vidéo protection actuelle est de qualité médiocre et obsolète. Un nouveau dispositif va être déployé sur 2 ans.

L'amélioration de l'éclairage public est souhaitée, notamment au niveau des passages piétons.

Il est demandé si la commission a des pistes de propositions. Pour l'instant la commission n'a effectué que des constats.

- **Commission Vie sociale et culturelle (Rapporteurs : Nicolas Moulinot et Evelyne Guediri)**

Réflexion spontanée : (ce que concerne la vie sociale et culturelle, les problématiques engendrées)

Ce que l'on ne trouve pas :

- Animations : la ville propose des activités/actions mais qui ne touchent pas tout le monde.
- Pour les enfants : on ne retrouve que du sport en club et la médiathèque au sein de laquelle il faut se déplacer.
- Pour les adultes : on ne retrouve pas de café. Le milieu associatif est moindre, hormis le sport.
- Pour les adolescents, peu de choses leur sont dédiées.
- Des associations n'ont pas (ou plus) de local.

Ce que l'on pourrait créer/mettre en place :

- Lien inter-générationnel
- Maison de quartier où les habitants pourraient se retrouver
- Programmation annuelle des activités culturelles
- Amener la culture dans les quartiers (bibliobus, street art)
- Petit City stade « sous la responsabilité des jeunes du quartier »

- Faire réparer ou repeindre par les jeunes ce qui est endommagé
- Création d'un studio d'enregistrement

Discussion en séance :

Proposition : il est demandé d'impliquer les jeunes et de responsabiliser les parents. Les conseillers de quartier souhaitent faire en sorte que les gens puissent se rencontrer : barbecue, local multi culturel, repas présentant toutes les cultures.

Villemomble pourrait accueillir une troupe de théâtre en résidence qui ferait des représentations, des cours de théâtre et des interventions dans les écoles.

Il est constaté le fait qu'il y a peu de communication sur les animations dans la ville, ou qu'elle est en « retard ».

Proposition : Le 19 septembre c'est la « journée du nettoyage », des actions pourraient être mises en place dans Villemomble. D'autres journées « brocante » également, avec des prix faibles pour la location de la place.

La maison de vacances de Corrençon ne propose qu'une seule semaine de vacances en famille à la période de Noël. Le séjour d'été a été supprimé au profit des personnes âgées.

→ Municipalité : Serge ZARLOWSKI répond d'une manière générale aux remarques faites sur la programmation culturelle. L'Adjoint au Maire comprend l'idée de diffuser la programmation à l'avance. Tous les samedis il y aura des séances de cinéma. Mais la communication est à faire. Un nouveau responsable de ce service a été nommé. (Programmation à retrouver sur le site internet de la ville : [Culture & sports | Ville de Villemomble](#))

Les troupes de théâtre sont également une bonne idée, il faut seulement se calquer sur les besoins des villemomblois. Des ateliers sur des journées « école ouverte » pourraient être programmés. Cet été, il est mis en place des ateliers le matin.

Au sujet de Corrençon, la semaine d'été a été supprimée car il y avait très peu de familles intéressées. Mais il y a toujours la possibilité de s'inscrire sur la semaine réservée au CCAS dans la limite des places disponibles.

- **Commission Environnement et Aménagement (Rapporteur : Eric Codant)**

Lors de la réunion de la commission, les échanges ont été vécus comme très constructifs. 3 thèmes principaux se détachent : la végétalisation de la ville, le tri des déchets et l'urbanisme.

Réflexion spontanée : (ce que concerne l'environnement et l'aménagement, les problématiques engendrées)

- Création de jardins partagés
- Plantations d'arbres (arbres fruitiers ; les villemomblois pourraient profiter des récoltes)
- Espaces verts dans les écoles
- Fleurissement du pied des arbres au lieu de la « bitumisation »
- Sensibilisation au tri des déchets (actions à mener)
- Installation de composteurs collectifs
- Aide à la transition écologique (lien entre les habitants et les associations qui produisent une communication sur ce sujet)

- Installation de bancs dans la ville
- Aires de jeux pour les enfants, en particulier à Bénoni Eustache
- Aménagement d'un lieu de rencontre convivial autour du château
- Arrêt de la diminution des espaces verts due à la construction d'immeubles
- Réflexion sur le PLU avec la municipalité

Discussion de séance :

Il est nécessaire d'avoir un lien étroit avec la commission Déplacement (trottinettes, pistes cyclables). Un conseiller de quartier pose le problème du ramassage des encombrants qui crée des dépôts incontrôlés sur les trottoirs et une « clochardisation » des lieux.

Proposition : un ramassage sur demande à la mairie et non systématique une fois par mois
→ Municipalité : Serge ZARLOWSKI explique que la compétence du ramassage et du tri des déchets est détenue par l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est. C'est une réflexion à porter avec eux.

Il est évoqué le lien avec les associations pour avancer sur ces sujets d'environnement. La commission a l'intention de contacter toutes les associations concernées (associations en lien avec l'écologie sur Villemomble et alentour, association Zéro Déchets etc.)

Élection du binôme de co-présidents :

Quatre membres du conseil ont candidaté : Mme Salima Bekthi, Mme Martine Montagné, M. Nicolas Moulinot, M. Eric Codant.

L'élection se fait à bulletin secret. Sont élus : Nicolas Moulinot et Martine Montagné